



Municipalité de Hatley

2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0

Tél. : 819 838-5877 – Sans frais : 1 866 838-5877 – Fax : 819 838-4646

adm@municipalitehatley.com – www.municipalitehatley.com

Offre d'emploi

La Municipalité de Hatley, reconnue pour son histoire et ses paysages, compte plus de 800 citoyens permanents. Ce nombre augmente considérablement durant la période estivale, offrant une expérience unique de villégiature puisqu'une grande partie de son territoire longe le lac Massawippi.

Si vous souhaitez vous joindre à une équipe dynamique, la municipalité est à la recherche d'un nouveau collaborateur pour occuper la fonction de :

INSPECTEUR EN VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

Relevant de la direction générale, l'inspecteur en voirie et infrastructures est responsable de la surveillance et de la gestion des infrastructures municipales : eau potable, réseau routier, bâtiments, parcs, matériel roulant, etc.

Principales responsabilités

1. Planifier, organiser, diriger et contrôler l'exécution des travaux publics dans le respect des dispositions de la Loi et des règlements concernant les chemins, ponts, cours d'eau;
2. Assurer l'entretien préventif des infrastructures d'eau potable, contrôler la qualité de l'eau;
3. Surveiller tous les travaux de constructions, d'amélioration et d'entretien et inspecter régulièrement toutes les infrastructures de la municipalité;
4. Assure l'entretien préventif et la réparation des voies de circulations (pavage, nivelage et rechargement, abat-poussière, accotements, drainage, signalisation, déneigement, etc.), des dispositifs d'éclairage public, des bâtiments municipaux, des parcs et stationnements;
5. Exécuter ou faire exécuter les travaux nécessaires pour prévenir les inondations et faciliter l'écoulement des eaux;
6. Faire enlever les embarras et les nuisances de toute sorte qui se trouvent sur les chemins, ponts, etc.;
7. Assurer le contrôle des dépenses relatives aux activités sous sa responsabilité, faire les différentes redditions de compte pour les subventions;
8. Gérer les plaintes des services sous sa responsabilité;
9. Émettre et délivrer les permis pour les travaux reliés la voirie;
10. Agir titre d'inspecteur agraire (régler les problèmes relatifs aux clôtures de ligne, aux fossés de ligne et aux nuisances publiques);
11. Faire rapport au comité de la voirie des empiétements faits sur les chemins, des ouvrages publics et travaux effectués et du budget à prévoir. Dresser un bilan financier des travaux qui ont été exécutés durant l'année;
12. Participer à la rédaction des documents d'appel d'offres;
13. Superviser le travail saisonnier du journalier à la voirie;
14. Exécuter toutes autres tâches connexes.

Formation

Formation de base : Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil, en technologie de la maintenance ou attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale.

Certification : Certification OPA, préposé aqueduc et attestation de sécurité sur les chantiers (ASP construction).

Expérience :

Détenir 2 à 3 années d'expérience pertinente dans la gestion des travaux publics, l'entretien des réseaux routiers, des réseaux d'aqueduc et de la surveillance de chantiers.

Connaissances techniques des Lois et normes : Maîtrise des normes du ministère des Transports du Québec (MTQ) et des lois régissant le domaine municipal.

Logiciels spécialisés : Connaissance des suites de gestion des actifs et d'inspection (ex. : AccèsCité, JMAP ou autres outils SIG, suite Office).

Permis : Détenir un permis de conduire valide (classe 5)

Atout : La connaissance de l'anglais sera considérée comme un atout.

Aptitudes professionnelles et personnelles

Analyse et jugement : Capacité à inspecter l'état des routes, des réseaux d'aqueduc et de la signalisation pour planifier les travaux.

Rigueur administrative : Posséder un sens accru de la gestion, de la planification et de l'organisation.

Service à la clientèle : Aptitude à communiquer avec les citoyens de manière diplomate lors de requêtes ou plaintes.

Initiative et autonomie : Posséder un grand esprit d'initiative et de débrouillardise ainsi que de bonnes habiletés manuelles.

Conditions et avantages

Salaire : Échelle salariale en évaluation

Avantages sociaux concurrentiels (RÉER, assurances collectives)

Heures : 40 heures par semaine

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Pour postuler

Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 30 septembre 2026**.

Par courriel : adm@municipalitehatley.com

Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.